

Les femmes brésiliennes en lutte contre des siècles d'inégalité

Si, au Brésil, les politiques publiques se sont emparées de la problématique des inégalités de genre sur la dernière période, le sexisme est encore prégnant et la représentation des femmes insuffisante dans des secteurs clés. Surtout, les chiffres sur les violences qui leur sont faites restent dramatiques.*

Linda TARANTO GOULART, ancienne secrétaire exécutive du secrétariat d'Etat aux Politiques pour les femmes** au Brésil, militante du mouvement féministe brésilien

L'année 2019 a commencé mais, pour cent neuf femmes, elle est déjà terminée. Elles ont été victimes, tout au long du mois de janvier, d'un féminicide. Simplement assassinées parce que «femmes». Un crime odieux. Le Brésil se place ainsi en cinquième position parmi les pays du monde présentant les taux les plus élevés de meurtres de femmes. Et ce malgré les progrès réalisés dans la lutte pour l'égalité des sexes dans le pays.

Les femmes représentent la majorité de la population brésilienne, soit plus de 51 % des 208,4 millions d'habitants (selon les projections de l'Institut brésilien de géographie et de statistique-IBGE, pour 2018). Les femmes noires et métisses en représentent environ 52 % et sont les plus vulnérables, avec les pires indicateurs dans tous les domaines : éducation, santé, science, travail, mortalité, accès aux services publics et faits de violences. Il n'est donc pas possible de parler d'égalité entre les sexes si les préjugés raciaux n'y sont pas intégrés comme condition empêchant la démocratie et la justice. Bien que certaines luttes de femmes aient été présentes au XIX^e siècle – pour l'abolition de l'esclavage, le droit de vote et l'éducation –, les mouvements féministes et féminins se sont renforcés à la fin des années 1970, engagés dans la lutte pour la redémocratisation du pays et le retour des femmes en exil. Celles-ci avaient aussi établi des liens avec les féministes en Europe. Depuis, des progrès ont été constatés dans divers domaines. Dans le domaine politique, de la santé (avec la Politique nationale d'attention intégrale à la santé

* Texte traduit du portugais.

** Sous le gouvernement de Dilma Rousseff, en 2015.

« La présence plus forte des femmes dans le monde du travail n'a pas permis de surmonter les obstacles importants à l'avancement professionnel, les échelons et les salaires les plus élevés profitant principalement aux hommes. »

de la femme-PNAISM), dans la lutte contre la violence (avec la mise en place de dispositifs dédiés à la défense des droits des femmes dans les services de police, les administrations), et une loi spécifique contre la violence domestique, la loi «Maria da Penha», considérée par l'ONU comme l'une des plus avancées dans le monde. Par ailleurs le nombre d'années d'études a augmenté et les femmes sont maintenant plus instruites que les hommes, quel que soit le niveau d'études, ce qui accroît leur participation au marché du travail, une condition essentielle de leur autonomie, économique, notamment.

La prise en compte progressive d'une problématique

C'est également à la suite des luttes des féministes et des mouvements de femmes que le Conseil national pour les droits des femmes (CNDM) a été créé au Brésil, en 1985. S'en inspirant, plusieurs conseils locaux sur les droits des femmes ont vu le jour dans certains Etats et certaines municipalités. Des avancées significatives ont été obtenues par le CNDM, qui a mobilisé les féministes autour de l'inscription, dans la Constitution de 1988 (rédigée après la redémocratisation du pays), d'articles qui garantissent les droits des femmes et l'égalité entre les sexes.

Il y a eu aussi des avancées dans la législation sur l'avortement, à présent autorisé en cas de risque de décès de la mère, et dans les cas de viol et d'anencéphalie du fœtus. Mais sa pratique sans condition, l'un des étendards les plus chers au mouvement féministe, reste un tabou difficile à dépasser. La



participation aux postes électifs est également plus importante avec l'augmentation, bien que progressive, du nombre de maires, de gouverneurs, de conseillères, de députées d'Etat, fédérales, et de sénatrices.

Il est indéniable que les politiques publiques en faveur des femmes ont trouvé un cadre institutionnel et ont gagné en pertinence entre 2003 et 2016, avec les gouvernements du président Ignacio «Lula» da Silva et de la présidente Dilma Rousseff. La victoire de Lula a permis un saut qualitatif dans l'inscription pérenne du sujet «femmes» au sein de l'appareil fédéral d'Etat. En janvier 2003, par exemple, le Secrétariat spécial pour les politiques en faveur des femmes (SPM/PR) a été créé, rattaché à la présidence de la République, avec un statut de ministère et un budget. Et c'est en 2006 que la loi «Maria da Penha» a été promulguée. Plusieurs autres exemples pourraient être cités.

Le SPM a organisé quatre conférences nationales, auxquelles ont participé des centaines de milliers de femmes dans tout le pays. A partir des délibérations de ces conférences ont été élaborés trois Plans nationaux de politiques pour les femmes (PNPM). Pour la mise en œuvre de leurs objectifs, l'articulation avec les ministères et les agences du gouvernement fédéral a été améliorée pour garantir la transversalité de l'agenda des femmes et la prise en compte des propositions définies dans les PNPM dans le cadre des activités de ces agences. L'action en faveur de l'égalité de genre a aussi été intégrée dans la gestion interne du dispositif PNPM.

Ces progrès n'ont cependant pas été suffisants

Au Brésil on compte une femme victime de viol toutes les neuf minutes, trois quotidiennement victimes de féminicides, une personne trans ou hétérosexuelle assassinée tous les deux jours. Ici l'édition 2012 de la «Marcha das vadias», à Bauru, pour défendre les droits des femmes et protester contre les violences.

(1) Voir João Sette Whitaker, «La démocratie assassinée» in H&L n° 182, juin 2018, p. 35-37.

pour bouleverser des siècles d'inégalité entre les hommes et les femmes. A tel point que la première femme présidente du Brésil, réélue fin 2014, dans un pays encore caractérisé par une forte prédominance de la figure masculine dans tous les espaces de pouvoir et de décision, a subi un coup d'Etat parlementaire et légal en 2016, qui l'a écartée de la présidence. En mai de la même année, au cours d'un processus de coup d'Etat⁽¹⁾, les mouvements de femmes du pays et le SPM ont organisé la 4^e Conférence sur les politiques en faveur de la femme, sur le thème «Plus de droits, de participation et de pouvoir pour les femmes».

Une agression déclarée toutes les deux minutes

Lors de la préparation de cette Conférence, et tout en reconnaissant les résultats obtenus, le SPM a constaté qu'il restait encore beaucoup à faire, notamment sur le sujet des violences. Les chiffres sont encore effrayants. Selon le «Chronomètre de la violence» publié par l'agence Patricia Galvão, une femme est au Brésil victime de viol toutes les neuf minutes, trois sont quotidiennement victimes de féminicides, une personne trans ou hétérosexuelle est assassinée tous les deux jours et, dans les services de police spécialisés, c'est toutes les deux minutes qu'une femme dénonce (conformément à la loi «Maria da Penha») une agression. Cette situation, très grave, exige non seulement la restructuration et le renforcement du réseau national de lutte contre la violence, la punition des criminels, mais aussi des campagnes systématiques

de sensibilisation de la population et d'éducation pour l'égalité de genre dans les écoles.

S'agissant de l'autonomie économique, la présence plus forte des femmes dans le monde du travail n'a pas permis de surmonter les obstacles importants à l'avancement professionnel, les échelons et les salaires les plus élevés profitant principalement aux hommes. La culture masculine, qui se reflète dans la structure du marché du travail, voit toujours les femmes dans leur rôle traditionnel de « dévouement » prioritaire à leur vie privée, familiale et aux activités domestiques. Les congés maternité, les absences pour raisons de santé des enfants, la disponibilité réduite pour les déplacements et pour effectuer des heures supplémentaires y contribuent. En conséquence, les femmes, bien que plus instruites, ont tendance à se concentrer sur des activités liées au « soin » telles que l'éducation ou la santé, les activités domestiques étant considérées comme relevant d'une « vocation ». Quant à l'avancement professionnel, l'obstacle n'est pas moins important. Peu d'entre elles passent de postes de cadres intermédiaires à des postes plus stratégiques, comme dans les conseils d'administration ou les présidences d'entreprise.

Une autre facette de cette inégalité réside dans les écarts de salaires. A fonction égale, les femmes gagnent en moyenne 30 % de moins que les hommes, selon les données publiées en 2018 par l'IBGE⁽²⁾. La note de l'IBGE souligne une autre donnée de poids relative à la « double journée de travail » : tout en travaillant à l'extérieur du foyer, elles consacraient en 2016 dix-huit heures en moyenne par semaine au soin des personnes ou aux tâches domestiques. En combinant les heures de travail rémunéré avec les heures de soin et d'entretien, elles travaillent, en moyenne, 54,4 heures par semaine, contre 51,4 heures pour les hommes. Il leur reste peu de temps pour le repos ou les loisirs.

Sciences et politique, deux sphères hermétiques

On l'a dit, les femmes sont plus instruites que les hommes, et leurs études sont orientées vers les professions liées aux activités de prise en charge de l'Autre. Ce sont des carrières moins bien rémunérées que celles liées aux sciences exactes, à l'ingénierie et à l'informatique, qui sont considérées comme des activités masculines, plus valorisées, plus « attractives » et mieux payées. Ce phénomène s'étend au domaine du développement scientifique et technologique, où les obstacles à l'entrée et à la promotion des femmes sont encore plus grands. Le monde de la science et de la technologie est définitivement un monde d'hommes.

La présence des femmes en politique, fondamentale pour créer des lois et des programmes inté-

Selon une étude de l'ONU, le Brésil se place à la 154^e place dans le classement de la représentation féminine au sein des instances parlementaires. Des chiffres inférieurs à ceux des pays où les droits des femmes sont beaucoup plus faibles qu'au Brésil...

ressant les femmes, est insuffisante, alors qu'elles représentent plus de la moitié de l'électorat brésilien. Le nombre de députées d'Etat et fédérales, de conseillères municipales, de sénatrices, de maires et de gouverneures reste encore faible, comme le montre l'évolution du Congrès national, à l'issue des élections d'octobre 2018. A la Chambre des députés, les femmes sont passées de 51 députées (10 % des 513 membres) à 77, soit l'équivalent de 15 %. Au Sénat, l'augmentation a été plus faible et est passée de 12 à 13 sénatrices, ce qui représente 15 % du total des 81 sénateurs. Cela place le Brésil, selon une étude de l'ONU, à la 154^e place dans le classement de la représentation féminine dans les instances parlementaires. Les chiffres sont inférieurs à ceux des pays où les droits des femmes sont pourtant beaucoup plus faibles qu'au Brésil.

L'espace du mouvement social, ses défis

La législation oblige les partis à présenter, à tous les postes électifs, 30 % de candidates. Même en respectant cette décision, les partis n'encouragent pas la participation des femmes, ils créent des barrières internes, favorisant les candidats masculins dans la compétition électorale.

Le débat sur les femmes en politique porte sur leur rôle dans la lutte pour la démocratie et la mise en application des droits, avec des propositions visant à promouvoir l'égalité des sexes, un des piliers de la démocratie. Il est donc nécessaire d'élire des femmes, mais pas n'importe quelles femmes.

Les féministes d'aujourd'hui se préoccupent de l'avenir des conquêtes des droits des femmes. Or la nouvelle femme dirigeant le ministère de la Femme, de la Famille et des Droits de l'Homme a fait des déclarations publiques sur ce qu'elle considère comme être le rôle des femmes, présentant celles-ci comme des princesses, des êtres fragiles, dont la vocation principale est d'être mères. Après tout, « les garçons s'habillent en bleu et les filles, en rose » ! Il existe par ailleurs des projets visant à interdire l'éducation sexuelle à l'école et en faveur de l'égalité des sexes. Le terme « genre » a pu aussi être jugé comme un encouragement à l'homosexualité, avec la soi-disant « idéologie du genre ». D'autres retours en arrière sont aussi perceptibles à l'horizon...

Depuis la mise à l'écart définitive de la présidente Dilma Rousseff en 2016, des femmes, en particulier de jeunes femmes, ont mené de nombreuses manifestations à la fois pour dénoncer ces régressions et pour revendiquer l'exercice d'un minimum de droits. Juste avant les élections de 2018, qui ont donné la victoire au candidat d'extrême droite, des centaines de milliers de personnes sont descendues dans les rues du Brésil avec le slogan « Pas lui ! ». Et elles se mobilisent de nouveau. Un seul mot d'ordre : « Nous représentons la résistance ! » ●

(2) Voir <https://agenciadenoticias.ibge.gov.br/agencia-noticias/2012-agencia-de-noticias/noticias/20234-mulher-estudamais-trabalha-mais-e-ganha-menos-do-que-o-homem> (site traduit en anglais).